

Appel à communication
Colloque international
E-réputation et traces numériques :
Dimensions instrumentales et enjeux de société

21 et 22 mars 2013
organisé par l'équipe Médias, Culture et Communication (MC2)
de l'IDETCOM
Université Toulouse 1 Capitole

Envoi des propositions

ATTENTION NOUVELLE DATE LIMITE : 20 octobre 2012

(3000 signes, espace et bibliographie inclus)

A envoyer à : contact@e-reputation-lecolloque.org

Pour plus d'informations : www.e-reputation-lecolloque.org

Le développement des « réseaux socionumériques » (Stenger et Coutant-2011-) est exponentiel. Faut-il rappeler à titre d'exemple que Facebook totalise en 2011 plus de 750 millions d'utilisateurs dans le monde, soit près d'un internaute sur deux. Les réseaux socionumériques sont des espaces où souvent une forme de proximité s'opère alors même que la conversation est ouverte au public. Il y a une forme narcissique de visibilité en « clair-obscur » (Cardon 2010). De plus, étant donné que la mémoire du web est sans limites, il y a une dynamique systémique entre flux et stock d'informations (Merzeau 2009) qui contribue à structurer une « e-réputation ». Ce terme valise est souvent employé dans une approche instrumentale pour servir (ou desservir) une personne, une marque, un produit, une organisation. Ne voit-on pas émerger un secteur professionnel lié à l'instrumentalisation de l'e-réputation avec des emplois de community manager, des agences d'e-réputation, des contrats d'assurance pour se prémunir d'une réputation négative en ligne...

L'e-réputation est un enjeu économique réel, mais aussi un enjeu de société majeur pour le XXIème siècle (Galinson-Méléneq 2011). Le développement des

Contact :

Virginie Fernandez – Tél : 00 33 (0)6 09 70 77 33 - contact@e-reputation-lecolloque.org

tablettes numériques et autres smartphones contribue à interagir avec l'environnement spatial pour proposer des services « sur-mesure », grâce à la géolocalisation. Les traces numériques sont amenées à croître de façon exponentielle. Ces dernières relèvent (ou pas) de l'ordre des données personnelles selon les législations domestiques en vigueur. Cette dimension intrusive de l'univers numérique et plus particulièrement des réseaux sociaux nous oblige à nous interroger sur la notion de transparence, expression souvent utilisée par les médias et l'opinion dominante.

Le droit à l'oubli numérique est un concept fondé par les politiques (Cf. les récents travaux de la commission européenne sur le sujet – Viviane Reding 2012) et qui est étroitement lié voire même constitutif du concept émergent d'e-réputation.

Ce colloque se propose d'explorer l'e-réputation de façon transversale et interdisciplinaire, dans la continuité du caractère propre de l'IDETCOM qui regroupe des juristes, des gestionnaires et des chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC).

Des travaux en Sciences de l'Information et de la Communication, Droit, Economie, Gestion, Sociologie, Anthropologie et Informatique sont les bienvenus. Une publication des communications est prévue.

De façon opératoire, 4 axes sont proposés :

Axe 1 : « E-réputation » : Origine, usages et déconstruction de cette notion émergente

L'expression e-réputation régulièrement utilisée, y compris dans cet appel à communication mérite d'être interrogée. Quelles sont ses origines ? Y-a-t-il des mythes, des utopies, voire des idéologies sous-jacentes dans l'utilisation de cette expression ? Quels sont les usages de cette notion de plus en plus utilisée par les médias et autres professionnels ?

Axe 2 : Traces numériques et traçabilité

L'utilisation d'Internet et la croissance des usages de dispositifs nomades web génèrent des traces numériques toujours plus nombreuses.

Contact :

Virginie Fernandez – Tél : 00 33 (0)6 09 70 77 33 - contact@e-reputation-lecolloque.org

Si l'on se place sur un temps long, la notion de trace est associée étroitement aux relations sociales qui se sont développées et qui ont évolué au cours de l'évolution de l'Humanité. A travers un tel prisme, quelle est la nature des traces numériques ? S'inscrivent-elles dans une continuité ou une rupture par rapport aux traces « antérieures » ? Dans quelle mesure ces traces d'un nouveau genre affectent-elles la traçabilité des activités humaines ?

Axe 3 : « E-réputation » : Droit à l'oubli numérique, données personnelles et espace public

Le droit à l'oubli numérique, ce sous-ensemble du droit à la vie privée, est une notion convoquée politiquement il y a peu de temps. Quelle est la réalité de ce droit sur un plan domestique, européen et international ? Quelle est la réalité de la qualification des données personnelles au regard de ce droit ? Est-ce une réalité juridique, une construction communicationnelle ? Quels sont les modes d'application des dispositions du droit à l'oubli numérique dans l'espace public ?

Axe 4 : Les dimensions instrumentales de la « e-réputation »

Les marketeurs, les professionnels des ressources humaines, les communicants analysent, construisent, gèrent la e-réputation d'une marque, d'un produit, d'un service, d'un individu. Dans la même perspective, une collectivité territoriale, une institution (musée, université, école, association...) gère ou subit sa e-réputation. Cet axe cherchera à mettre en valeur des travaux empiriques avec des corpus originaux autour du thème de l'e-réputation, appréhendée comme un dispositif instrumental.

Les structures d'organisation

Comité scientifique :

- **Serge Proulx**, Professeur en communication, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- **Béatrice Galinon-Melenec**, Professeur en Sciences de l'Information et de la communication, Université du Havre

Contact :

Virginie Fernandez – Tél : 00 33 (0)6 09 70 77 33 - contact@e-reputation-lecolloque.org

- **Serge Agostinelli**, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université d'Aix-Marseille
- **André Vitalis**, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Bordeaux
- **Geneviève Vidal**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Paris XIII
- **Alexandre Coutant**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Franche-Comté
- **Thomas Stenger**, Maître de conférences en Sciences de Gestion, Université de Poitiers
- **Louise Merzeau**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Paris-Nanterre
- **Pierre Trudel**, Professeur de droit public, Université de Montréal
- **Jacques Larrieu**, Professeur de droit privé, Université de Toulouse
- **Lucien Rapp**, Professeur de droit public, Université de Toulouse
- **Frédéric Amblard**, Maître de conférences en informatique, Université de Toulouse
- **Martine Regourd**, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Toulouse
- **Christophe Alcantara**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Toulouse
- **Laurence Leveneur**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Toulouse

Comité d'organisation :

- **Christophe Alcantara**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Toulouse 1 Capitole
- **Sylvie Laval**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Toulouse 1 Capitole
- **Laurence Leveneur**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Toulouse 1 Capitole
- **Martine Regourd**, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Toulouse 1 Capitole
- **Isabelle Vidalenc**, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Toulouse 1 Capitole
- **Nicolas Tilli**, Docteur en droit public, Université Toulouse 1 Capitole
- **Louis Philippe Gratton**, Doctorant, Université Toulouse 1 Capitole
- **Rodolfo Garafa**, Maître de conférences en langues et littératures romanes, Université Toulouse 1 Capitole

Contact :

Virginie Fernandez – Tél : 00 33 (0)6 09 70 77 33 - contact@e-reputation-lecolloque.org